



Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du lundi 24 novembre 2025 tenue à la salle du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre novembre à dix-neuf heures trente, le conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Julien RONZIER, Maire, à la suite de la convocation adressée le vingt novembre deux mille vingt-cinq.

ETAIENT PRESENTS :

RONZIER Julien, FAURE Sophie, QUATRESOUS Christian, SOUBEYRAND Daniel, POYET Manon, DETHY Annie, DUMAS Jean-Marc, BOUTTE Thérèse. POYET Mathieu, MONTET Frédéric

ABSENTS EXCUSES

DAMEZET Jérôme donne pouvoir à RONZIER Julien

Monsieur POYET Mathieu est élu secrétaire de séance

En exercice :	11
Présents :	10
Votants :	10 + 1 pouvoir

ORDRE DU JOUR

- Approbation du dernier compte-rendu
- **Cimetière**
 - Reprise des concessions
- **Photovoltaïque**
 - Bilan de fonctionnement
- **Déchets**
 - Convention compostage partagé avec LFA
- **Divers**

Approbation du procès-verbal du 27 octobre 2025 à l'unanimité des membres présents.

Cimetière

- **Reprise des concessions**

Monsieur le Maire rappelle que la procédure de reprise de 15 concessions a été engagée en 2022.

- PELARDY , n° de plan 1-E-0061 et 1-E-0060
- CHAUT, n° de plan 1-E-0046 et 1-E-0047
- CREPET, n° de plan 1-E-0005
- MONDON , n° de plan 1-E-0041 et 1-E-0042
- DEMEURE / BORY, n° de plan 1-A-0144
- BUFFERNE MENARD, n° du plan 1-A-0132
- FAVERJON PEILLON ROUX, n° du plan 1-B-0115
- MACHON, n° du plan 1-B-0100
- FRERY, n° du plan 1-C-0105
- POYET/ PHALIPPON, n° du plan 1-C-0111
- DECLOITRE, n° du plan 1-C-0114 bis
- n° du plan 1-D-0136
- CHASSAGNEUX , n° du plan 1-D-0136 Bis
- PEILLON LEVET, n° du plan 1-D-0128
- PASCAL, n° du plan 1-D-0134

La commune a réalisé un premier procès-verbal de constat d'abandon le 25 novembre 2022, conformément à la réglementation en vigueur. Un second procès-verbal a été dressé le 21 mars 2025, constatant à nouveau l'état d'abandon.

À chacune des deux convocations, aucun ayant droit ne s'est présenté ni n'a formulé d'observation concernant les concessions concernées.

Après présentation des éléments et échanges entre les membres, le conseil se prononce favorable à la reprise des 15 concessions, à l'unanimité des membres présents.

Pour : 10 + 1 pouvoir

Contre : 0 Abstention : 0

Photovoltaïques

- Bilan de fonctionnement

L'élu en charge du dossier photovoltaïque présente le bilan annuel de fonctionnement ainsi que les tableaux de consommation. Il rappelle que les panneaux alimentent directement l'école, puis permettent la revente d'électricité sur six bâtiments communaux ainsi que pour l'épicerie/bar du village. Prochainement, la commune procédera également à la revente d'électricité à la micro-crèche.

La centrale photovoltaïque a produit plus de 15 000 kWh sur l'année, sans compter la consommation en direct de l'école.

Au total, 12 085 kWh ont été utilisés par les différents bâtiments. L'électricité est revendue au tarif de 0,11 €, et le surplus est cédé au fournisseur Elmy au prix de 0,04 €.

L'élu souligne qu'il serait pertinent de réfléchir à des pistes permettant d'optimiser davantage la production et l'autoconsommation, afin de maximiser les bénéfices pour la commune

Déchets

- Convention compostage partagé avec LFA

Monsieur le Maire présente la convention transmise par Loire Forez Agglomération concernant le point de compostage partagé installé dans le jardin public. Il signale qu'une erreur figure dans la convention, portant sur l'adresse du site, et qu'elle devra être corrigée par LFA avant signature.

Après en avoir pris connaissance, le conseil approuve la convention, sous réserve de la modification de l'adresse, à l'unanimité des membres présents.

Pour : 10 + 1 pouvoir

Contre : 0 Abstention : 0

Divers

• Subvention Salle des fêtes

Monsieur le Maire informe le conseil que le dossier de demande de subvention pour les travaux de la salle des fêtes a été examiné lors de la commission du 17 novembre 2025 auprès du Département de la Loire.

La commune devrait obtenir une aide financière d'un montant de 120 000 € pour la réalisation des travaux.

- Eclairage du sapin

L'élu en charge de la commission informe avoir pris contact avec l'entreprise Eiffage pour l'installation des guirlandes dans le sapin. L'intervention est prévue le 1er ou le 2 décembre 2025, en fonction des disponibilités de l'entreprise

- Voyage scolaire

La commune a reçu une demande de subvention exceptionnelle du Sou des écoles pour financer le voyage scolaire prévu en avril 2026.

Après un tour de table, plusieurs élus s'étonnent du faible niveau de participation annoncé par le Sou pour ce voyage.

La commune doit se rapprocher de la mairie de Saint-Jean afin d'harmoniser le montant de la participation, calculée au prorata du nombre d'enfants de chaque commune.

Le montant final sera fixé par délibération lors du prochain conseil, une fois que les deux communes se seront mises d'accord sur la participation à accorder.

Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est close à 21h00.

Le Maire,
Julien RONZIER



Le Secrétaire de séance,
Mathieu POYET

